

## **LE GRAND DEBAT**

### **INITIATIVE DES ELUS DE BRETONCELLES**

Afin de faciliter les débats, le conseil de Bretoncelles a décidé par délibération en date du 25 janvier 2019, d'organiser le grand débat dans la salle des fêtes.

- Il a été proposé aux participants la mise en place de quatre tables rondes correspondant aux quatre thématiques ; l'animation a été assurée par quatre conseillers municipaux.
  
- A l'origine une seule réunion était prévue...
  
- Après trois heures de débat, les participants ont sollicité l'organisation d'une seconde soirée afin de pouvoir échanger sur les quatre thèmes.
  
- Au final, plus de quatre-vingt personnes ont nourri des échanges, respectueux tout à fait dans le cadre de la charte du grand débat.

**Bretoncelles**  
**Grand débat des 6 et 20 février 2019**

**LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

**1/ Préambule :**

- Le réchauffement climatique est un véritable danger pour la planète,
- Il est inéluctable à cause de l'Homme car les produits chimiques représentent un vrai danger.

**2/ Les transports (nationaux, européens ou internationaux) :**

- Taxer le fioul lourd, le kérozène, les grandes entreprises de transports mais pas le peuple,
- Revoir les accords internationaux qui sont la cause des problèmes environnementaux,
- La réponse ne peut être uniquement française,
- Les regroupements scolaires augmentent les trajets,
- Interdire la circulation dans les centres des grandes villes,
- Prioriser le ferroviaire, surtout pour les marchandises.

**3/ Les déchets :**

- Transformer le déchet en matière première, mais en consommer le moins possible (emballages),
- Eviter le gaspillage, mieux recycler, en général, une très forte sensibilisation du public sur ce sujet,
- Quid des déchets des énergies nouvelles (panneaux solaires, batteries ...),
- Quid de la pollution des mers : actuelle, et pour l'avenir.

**4/ Les énergies :**

- NON à l'éolien, réduire les énergies fossiles,
- Favoriser l'hydrogène qui semble être l'avenir, les stations microsolaire, la méthanisation sous certaines conditions (par exemple : pas de cultures alimentaires),
- Mieux isoler avec des aides plus importantes, y compris les résidences secondaires,
- Voir l'énergie hydraulique, tandis que le nucléaire fait peur à une majorité,
- Mieux utiliser les bois d'élitage (ressources pérennes) et pourquoi pas en circuits courts,
- Le bois en copeaux fait craindre la disparition des bois qui ne sont pas une ressource inépuisable.

**5/ La mobilité :**

- Nostalgie des livraisons à domicile et préférence des grandes surfaces qui regroupent des services,
- Peu de réponses pour une mobilité qui reste difficile en zone rurale.

**6/ L'agriculture :**

- Favoriser le circuit court, le bio ou aider l'agriculture à progresser vers des méthodes nouvelles.

**7/ Conclusion :**

- Des différences énormes selon les territoires (urbain/rural).

Mieux informer les administrés via les bulletins des collectivités territoriales sur les solutions existantes.

## LA FISCALITE ET LES DEPENSES PUBLIQUES

Les propos ci-dessous ne sont que la retransmission des éléments apportés par les participants sans aucune hiérarchie, modification ou vérification. Ils sont les plus brutes possibles...

### **1/ L'amélioration de l'information des citoyens :**

- Nécessaire de faire une mise à plat des dépenses de l'Etat, surtout « le train de vie de l'Etat » ; anormal de financer les dépenses de la femme du Président,
- Doutes sur la véracité des chiffres qui ne sont pas contrôlés par les citoyens,
- Les médias ne disent pas la vérité, ils ont aux mains soit du pouvoir, soit de quelques milliardaires de mèche avec les gouvernants ; il faut assainir la presse,
- Les médias sont trop concentrés dans la main de quelques-uns ; nous sommes face à une propagande médiatique,
- Nécessaire de créer un contrôle citoyen à l'image des jurys populaires,
- Chaque citoyen devrait être informé des coûts réels pour prendre conscience des sommes engagées et supportées par l'Etat ; par exemple une opération médicale, ou le coût éducatif,
- L'information est disponible, c'est l'interprétation qui pose problème,
- La cour des comptes devrait avoir un pouvoir plus coercitif,
- Chaque année les français devraient recevoir un récapitulatif des comptes certifiés par la cour des comptes,
- Indispensable de communiquer sur les coûts réels en matière de santé par exemple pour responsabiliser,
- Incompréhension, pays le plus égalitaire mais ressenti du contraire,
- Une grande majorité ne croit plus à l'information, au système médiatique.

### **2/ La fiscalité plus juste et efficace :**

- Tout le monde devrait être sur le même pied d'égalité,
- Eviter l'évasion fiscale de 80 milliards,
- Celui qui travaille en France, ou avec la France, doit payer ses impôts en France ; s'inspirer du système aux USA,
- Tout le monde devrait payer même quand on gagne peu,
- Prendre en compte l'ensemble des prélèvements et pas seulement l'impôt,
- La TVA est injuste,
- Il faut un vrai travail sur les niches fiscales qui profitent avant tout à ceux qui optimisent,
- Il faut prévoir un système de compensation quand on part à l'étranger pour sa retraite,
- Le problème c'est que les multinationales ont plus de moyens que les ETATS,
- Mettre en place le revenu universel non imposable pour tous à partir de 18 ans et supprimer toutes les autres aides ; l'impôt ne viendrait que sur ce qui est au-dessus avec une forte progressivité,
- Tous les revenus devraient être imposés y compris les plus petits pour un sentiment de justice,
- La fiscalité sur les revenus financiers n'est pas assez forte.

### **3-4-5-6 / Réduire le déficit public, les dépenses publiques :**

- Réduire le train de vie des ministres, des assemblées, supprimer les avantages tels que la retraite des élus, les avantages des anciens présidents,
- Supprimer ou adapter le CICE qui profite surtout aux grandes entreprises qui n'en ont pas besoin,
- Lutter contre la fraude sociale,
- Supprimer l'aide médicale aux étrangers sauf le minimum vital,
- Revoir l'accès à la retraite pour les étrangers qui est trop facile et inégalitaire,
- Moins de confort dans les prisons pour moins de dépenses,
- Pourquoi les réformes des collectivités n'aboutissent jamais à la diminution du millefeuille et donc des dépenses ?
- Il faut réduire les dépenses sociales surtout pour ceux qui font le choix de ne rien faire,
- Des compensations devraient être demandées en contre partie des aides,
- Une remise à plat de la tva doit être faite. Pourquoi pas un seul taux unique à 10%,
- Il faut réduire les dépenses autour des grands projets souvent non maîtrisés,
- Il faut mieux répartir l'impôt,
- Il faut simplifier pour mieux comprendre,
- La TVA sur les produits de première nécessité doit être encore plus réduite,

- Le train de vie de l'Etat doit baisser plus pour l'exemple que pour l'efficacité,
- Supprimer le conseil d'Etat,
- Problème du cout des CESR même s'ils permettent de donner la parole aux citoyens,
- Problème de la gestion des ressources humaines par l'Etat,
- Il faut mieux mutualiser les dépenses en particulier au niveau européen pour la défense,
- Il faut réduire le salaire des hauts fonctionnaires ; aucun fonctionnaire ne devrait gagner plus que le chef de l'Etat,
- La lutte contre les fraudes fiscales et sociales doit être une priorité,
- Supprimer les niches fiscales,
- Faire payer les pays d'origines des étrangers qui utilisent nos systèmes de soins,
- Supprimer tous les avantages sectoriels hérités de temps révolus (ex avantage SNCF, EDF...).

### **7-8-9/ Financer les dépenses sociales, protection sociale, politiques publiques :**

- Le niveau des retraites devrait être minimum de 1500 euros par personne ; en dessous il est difficile de vivre,
- Une réflexion sur l'augmentation du temps de travail doit être engagée,
- Appliquer un système de malus bonus pour l'Age de départ à la retraite,
- Reculer Age de départ retraite si possible de diminuer le temps de travail en fonction de l'âge,
- Augmenter le temps de travail, fin des 35 heures,
- Ne pas augmenter les impôts mais mieux les répartir en fonction de ses revenus,
- Arrêter de financer les intérêts de la dette auprès des banques privées. Revenir au statut présent sous le général de Gaulle c'est-à-dire l'Etat financé par lui-même,
- Arrêter de croire que le financement des retraites n'est pas assuré. Il l'est jusqu'en 2070 selon le conseil d'orientation des retraites...donc pas besoin de faire de quelconques économies en particulier en baissant le niveau des retraites...
- Les secteurs de la santé et de l'éducation doivent être prioritaires dans les dépenses,
- L'âge de la retraite est un sujet ; à minima il faut une harmonisation,
- On devrait donner plus de liberté sur le temps de travail,
- La défiscalisation des heures supplémentaire est une bonne chose,
- Il faudrait plafonner le montant des retraites,
- Des droits peuvent être ouverts s'il y a eu cotisation,
- Il faut mettre de vrais contrôles efficaces pour que cela fonctionne,
- Le problème c'est que la classe dirigeante s'est approprié l'Etat,
- Il faut davantage responsabiliser les gens sur les dépenses.

### **10/ fiscalité comportementale :**

- Oui si l'effort est équitable,
- Oui si l'argent collecté va bien aux secteurs concernés,
- Oui s'il y a transparence sur l'utilisation des fonds,
- Oui à condition de faire payer les vrais pollueurs exemple ceux à l'origine de la malbouffe,
- La France est un des pays qui fait le plus d'effort pour l'écologie il faut arrêter d'alourdir les règles qui nous pénalisent par rapport à la concurrence.

### **11/ Autres :**

- Le problème reste la perte totale de confiance, la transparence, le sentiment d'être trompé...sur tous ces points liés à la fiscalité, l'utilisation de notre argent !!!
- Renationaliser les autoroutes pour les faire à prix coutant.

**Vie institutionnelle et démocratique**

**1/ Notions de confiance :**

- Confiance envers les élus de proximité et le Maire en particulier,
- Envers les représentants des associations locales,
- Envers les syndicats.

**2/ Importance des rôles des associations et des organisations syndicales et professionnelles :**

Les avis sont partagés,

- Oui : aux associations et syndicats,
- Non : parce qu'ils défendent des intérêts de corporations, de communautés et sont généralement subventionnés par les deniers publics.

**3/ Mesures pour renouer le lien entre les citoyens et les élus :**

- Communiquer mieux et davantage,
- Informer plus régulièrement notamment via internet,
- Consulter et échanger davantage à l'image des deux dernières soirées de débats, de forums et d'assemblée citoyennes,
- Instruire.

**4/ Le non-cumul des mandats instauré en 2017 pour les parlementaires est-il une bonne chose ou pas ?**

Les avis sont partagés,

- Non : un élu ne doit pas être « coupé » de sa base locale et doit maintenir le lien entre le local et le national,  
Pour être éligible à un mandat national, il faut avoir exercé un mandat antérieur local.
- Oui : être éligible à un mandat national ne peut se concevoir qu'après avoir fait ses preuves lors d'un mandat local et l'avoir abandonné. Le mandat national peut se concevoir avec un simple mandat de Conseiller Municipal.

**5/6/ Mesures pour représenter les différentes sensibilités politiques, dose de proportionnelle (législatives, régionales, départementales, ne pas introduire de proportionnelle) :**

- Changer le mode de scrutin majoritaire à deux tours des élections législatives et instaurer un scrutin proportionnel intégrale à l'image de nombreux pays, notamment européens. Les candidats seraient élus selon les règles de représentation proportionnelle. Les partis bénéficieraient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Toutes les sensibilités électorales seraient alors représentées en sièges en fonction du nombre de voix recueillies. De l'issue de ce mode de scrutin, pourrait aboutir, le cas échéant, un gouvernement de coalition à l'image de l'Allemagne.
- La parité sociologique n'est pas représentée. Il y a une déformation entre la structure professionnelle de la France et la structure sociologique de l'Assemblée nationale.
- Les différentes couches sociologiques doivent être représentées. Il y a trop de cadres et de fonctionnaires. Il faut une meilleure représentativité des étudiants, ouvriers et employés du secteur privé, commerçants artisans, professions libérales, agriculteurs et retraités.
- Les fonctionnaires élus doivent impérativement démissionner de la fonction publique (conflits d'intérêts). Ils sont surreprésentés et sont des personnes employés et payés par l'Etat. Ils font une carrière professionnelle au titre de l'Etat et en même temps sont législateurs en cas d'élection. C'est-à-dire, ils sont en même temps salariés et membre du Conseil d'administration de l'entreprise en quelque sorte. C'est ce qui apparaît choquant au sein des débats.
- La notion de quota est évoquée.

**7/ Réduction du nombre de parlementaires (députés + sénateurs = 925). Réduction du nombre d'autres élus :**

- Oui, il faut réduire le nombre d'élus en général.
- Supprimer des strates. Région, département, communauté de communes et communes génèrent trop

d'élus et pas nécessairement d'économies.

- La répartition des compétences entre les différentes administrations sont incompréhensibles et sources d'impôts supplémentaires.

### **8/9/10/ Avis sur la participation des citoyens aux élections et mesures d'incitation pour augmenter le taux de participation (vote obligatoire ? vote blanc à prendre en compte ?) :**

- La participation des citoyens est nettement suffisante.
- Changement du mode de scrutin actuel au profit d'un scrutin proportionnel pour une meilleure représentativité.
- Le vote blanc doit être pris en compte,
- Un bulletin « vote contre tous » pourrait être mis à la disposition des électeurs. Si ce bulletin sortait en tête au 1<sup>er</sup> tour du scrutin, aucun des candidats ne pourraient se représenter. Il ne s'agissait pas, à priori d'un rejet définitif.
- Le vote en semaine sur les heures de travail est évoqué,

Les avis sont partagés sur le vote obligatoire.

- Il ne se conçoit que si le vote blanc est un suffrage exprimé,
- Certains expriment alors l'opportunité d'une amende,
- Généraliser le vote électronique.

### **11/ Recours au référendum niveau national, niveau local :**

- Oui dans les 2 cas,
- Les questions doivent être ouvertes, les sujets compréhensibles et l'information des électeurs doit être complète,
- Les résultats doivent être respectés.

### **12/ Facilitation du déclenchement du référendum d'initiative partagée applicable depuis 2015 :**

- Oui : à condition d'assouplir les conditions de mise en place,
- La notion de quorum est abordée, mais dans quelle proportion ?

### **13/ Tirage au sort des citoyens non élus pour l'association des décisions publiques :**

- Oui : sur la base du volontariat.

### **14/ Utilisation de l'argent public, par l'Etat et les collectivités, consultation plus direct des citoyens :**

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, informer, communiquer et publier par tous moyens les comptes rendus des débats des élus. Notamment au niveau du budget municipal qui intéresse au plus haut lieu,
- Rendre compte et publier de manière trimestrielle par exemple sur l'évolution des budgets votés,
- Nommer des représentants, élus locaux et citoyens volontaires.

### **15/ Rôle de nos assemblées, Sénat, conseil économique, social et environnemental pour la représentation de nos territoires et la société civile :**

- Le rôle du CESER est quasiment inconnu des participants, il faudrait le supprimer,
- Conserver le Sénat qui apparaît comme remplissant pleinement son rôle en tant que lien avec les territoires.

## **VIE CITOYENNE**

### **16/ 17/ 18/ Satisfaction de l'application de la laïcité en France, proposition pour renforcer les principes de laïcité dans le rapport entre l'Etat et les religions dans notre pays (loi 1905), garantie du respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République :**

- Améliorer la laïcité en France, notamment en ce qui concerne le culte et sa liberté qui apparaît en géométrie variable,
- Fermeté dans le strict respect de la loi 1905 envers toutes les religions et de manière équitable,
- Rétablissement de l'instruction civique obligatoire et pédagogique dès l'école primaire afin de garantir le respect.

## **ENGAGEMENT CIVIQUE ET CITOYEN**

### **19/ Renforcement de l'engagement citoyen dans la société (service militaire, uniforme à l'école...) :**

- Morale et instruction civique dès l'école primaire, tout au long du parcours scolaire et ensuite,
- Service national militaire ou civile approuvé,
- L'uniforme à l'école apparaît comme une bonne idée.

### **20/ Promotion des comportements civiques dans notre vie quotidienne ou collective :**

- Les comportements civiques à promouvoir sont prioritairement le respect des uns et des autres, le respect des différences et le respect de l'environnement et des équipements collectifs,

### **21/ Mesures pour favoriser le développement de ces comportements civiques, participation de chacun par des engagements concrets et valorisation de l'engagement citoyen dans les parcours de vie, dans les relations avec l'administration et les pouvoirs publics. Instruction morale et civique à l'école :**

- Valorisation de l'engagement citoyen à travers un soutien aux diverses associations, ainsi bien sportives, que culturelles, de loisirs ou même d'entraide,
- Mieux les subventionner et mieux les financer,
- Apparaît essentiel pour mobiliser les volontaires.

## **INCIVILITES**

### **22/ Incivilités récurrentes dans la vie quotidienne et lutte contre ces dernières :**

- Agressions verbales et dégradation de l'environnement et des équipements collectifs : « les casseurs sont les payeurs »

### **23/ Mesures des pouvoirs publics pour répondre aux incivilités :**

- Prévention et condamnation ensuite sont les réponses appropriées aux incivilités.

### **24/ Rôle de chacun pour faire reculer les incivilités dans la société :**

- Surveillance à l'appui de la vidéo surveillance dans les endroits stratégiques.

## **DISCRIMINATION**

### **25/ Les discriminations les plus répandues en tant que témoin ou victime :**

- Discrimination au travail : misogynie à l'encontre des femmes et rémunération plus faible,
- Discrimination raciale.

### **26/ Proposition de moyens de lutte et construction d'une société plus solidaire et plus tolérante :**

- Eduquer en milieu scolaire et sensibilisation à travers les services publics de proximité. Mairie par exemple.

## **SOLIDARITE**

### **27/ Utilité d'instaurer des contreparties aux différentes allocations de solidarités :**

- Oui : permet aux allocataires physiquement et moralement aptes à rester intégrés dans la société, empêche la marginalisation et l'exclusion.
- Cependant, si un dispositif est mis en place, il ne doit pas être concurrent en termes d'effectif et de coût par rapport à l'existant.

## IMMIGRATION ET INTEGRATION

### 28/ Situation de l'immigration en France aujourd'hui et de la politique migratoire. Mise en place de critères pour définir la politique migratoire :

- Politique migratoire reste aujourd'hui incomprise en France. La majorité préconise une immigration choisie et non subit.

### 29/ En matière d'immigration, souhaits de fixer des objectifs annuels définis par le parlement, une fois nos obligations d'asile remplies :

- Les fonds de coopération international doivent être la priorité.
- Il faut rester ferme face à l'immigration clandestine et aider prioritairement les gens dans leur pays afin de contenir cette immigration,
- La nationalité française s'acquiert et ne s'obtient pas de manière systématique. Elle peut se perdre.

### 30/ Proposition pour répondre à ce défi durable et définir les modalités d'intégration les plus efficaces et les plus justes à mettre en place aujourd'hui dans la société :

- Savoir lire, écrire et parler le français pour prétendre à la nationalité française,
- Respecter la culture et les coutumes françaises,
- Lutter efficacement contre les bénéficiaires (entreprises et Etats) qui exploitent « le filon » de l'immigration,
- La France doit arrêter l'ingérence en Afrique et au Moyen Orient aux faux prétextes du respect des droits de l'homme,
- Le retour au droit du sang plutôt qu'au droit du sol sans préjudice à une naturalisation plus facile à la majorité si respect des obligations citoyennes auparavant,
- La possibilité qui existe de jouir de deux nationalités pour un même individu apparaît comme étant un problème.

### 31/ Souhait d'expression sur d'autres points de la démocratie et de la citoyenneté :

- L'indépendance et le pluralisme des médias et des journalistes est mis en cause.  
Les quotidiens nationaux, la télévision, la radio sont détenus par quelques grands groupes de BTP, de l'armement, du luxe et de la téléphonie. Une grande partie des médias sont par ailleurs subventionnées par l'Etat. Cette concentration des moyens pour la production de l'information porte atteinte au fonctionnement de la démocratie.
- Le partenariat pour un gouvernement ouvert. « GPO » ou Open Government Partnership est passé sous silence.  
La France a rejoint en avril 2014 le « GPO » qui regroupe 80 pays et des centaines d'organisations de la société civile qui agissent à travers le monde pour la transparence de la vie publique.  
Les pays membres du « GPO » s'engagent à respecter les grands principes de la déclaration du gouvernement ouvert :
  - Transparence de l'action publique notamment via l'ouverture des données publiques,
  - Participation de citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques,
  - Intégrité de l'action publique et des agents publics,
  - Utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité.Tous les deux ans, les pays membres élaborent, e, concertation avec la société civile, des plans d'actions nationaux pour 2 ans, qui rassemblent leurs engagements en faveur d'une action publique transparente et collaborative.
- Supprimer le CICE qui ne démontre rien en matière de création d'emplois.



## **1-2-3-4/ Organisation de l'Etat et des administrations :**

- La plupart des participants fait état d'une méconnaissance des responsabilités de chacune des strates qui participe à cette organisation,
- Par rapport aux prérogatives de chacun, un dépoussiérage et une mise au point simple accessible à tous, car manque de règle de partage et de communication pour vulgariser,
- Trop de technocratie compliquée dans l'établissement de ces rares diffusions,
- Evolution vers une simplification et une vulgarisation des compétences de chacun,
- Besoin de clarification des rôles et des compétences : avoir un accès facilité aux informations (internet, par exemple),
- Pas de remise en cause des différents niveaux de collectivités territoriales,
- La commune est le premier niveau auquel sont attachés les participants et elle est aussi celle qui est la mieux appréhendé mais beaucoup pense qu'une rationalisation avec la fusion de petites communes permettrait une mutualisation et beaucoup d'économie tout en restant aussi efficient. Les grosses communes bénéficient de plus d'aides financières,
- La totalité de la voirie doit être de la responsabilité du département,
- Une participante fait part de son souhait de réduire le train de vie du Président de la République et celui du gouvernement,
- Beaucoup estiment qu'il n'y aurait pas trop d'échelon dans une première discussion, mais se dégage ensuite la question de l'intercommunalité évoquée ci-dessus. Pour nombre il y a trop de communes en France,
- Certains estiment que le département est un échelon de trop du fait des pouvoirs importants dorénavant des régions,

## **5-6-7-8/ Mission de transfert de l'Etat aux collectivités :**

- La principale étant la gestion des budgets. Il semble difficile de faire à l'échelon local plus mal qu'à l'échelon national,
- Les communes ou intercommunalités sont bien gérées et un contrôle draconien des trésoriers semblent par trop inutiles dans la mesure où les comptes sont équilibrés et que les administrés appelés à participer au contrôle en fin d'année budgétaire ou en cours de décisions ne relèvent pas d'incohérences au bien public,
- Perception négative de l'évolution des services publics pour le transport ferroviaire, la santé (dont les urgences et par manque de professionnels),
- La formation aux métiers de la santé est prise en charge par l'Etat, la contrepartie doit être un engagement à exercer sur une zone déficitaire,
- L'efficacité doit être au rendez-vous : pôle emploi offre des formations qui ne débouchent pas sur un emploi (cas de réorientation professionnelle), manque de suivi après la formation pour concrétiser le projet professionnel,
- L'enseignement n'est pas en adéquation avec le marché du travail : il faut une meilleure orientation selon les besoins du marché du travail, les stages pour découvrir un milieu professionnel doivent être plus libres (trop de réglementation),
- Attente de simplification et de stabilité dans le temps en matière de règles et de normes,

## **9-10-11/ Performance des services :**

- Le constat est parfois lamentable quant à l'obtention d'un renseignement quand la plate-forme ne coupe pas la communication sans délivrer le moindre conseil,
- Des relais multifonctions (guichet unique au sein des intercommunalités) paraissent nécessaires pour simplifier la vie des administrés non à même de faire les démarches seul (dans un 1<sup>er</sup> temps),
- Pour accéder aux services publics il y aura toujours besoin de pouvoir les contacter : numériquement (y compris via les guichets), téléphoniquement (mais avec un vrai accueil et non des plateformes indigestes et « étrangères ») et physiquement : ou au sein de l'administration ou via les guichets,
- Un accès téléphonique est utile, y compris pour une aide aux démarches sur internet, mais avec un accueil personnalisé (pas de réponse automatique),
- L'accent est trop mis sur internet d'où une dépendance à ce qui ne doit être qu'un outil,
- La couverture numérique insuffisante encore devra donc être améliorée,
- La distance d'accès aux services reste trop variable en fonction des situations individuelles pour établir une norme (selon les moyens de locomotion à disposition dont les transports en commun).

Ces administrés étant prêts à faire une quinzaine de kilomètres pour rencontrer les agents des guichets uniques,

- Difficultés pour effectuer des démarches : trop souvent le cas en zone rurale. La prise en charge pour un agent (guichet) semble la meilleure solution, d'autant que très souvent les agents connaîtront les administrés,
- Le regroupement dans un même lieu pour répondre à différents soucis administratifs (déjà relaté 10 fois ...),
- A ce jour, aucun des participants n'a eu recours à ce dispositif de guichet,
- Il faudra que ces structures d'accueil soient de taille et de constitution en adéquation avec la population susceptible d'utiliser ce service, ou instituer un service répondant par rendez-vous à quelques jours (2 à 3 maxi).

#### **12/ Dispositif de guichet :**

- A ce jour, aucun des participants n'a eu recours à ce dispositif.

#### **13/ Evolution de l'accueil dans les administrations :**

- Peu d'administration ont évolué dans le bon sens quant à l'accueil, à part peut-être celles des finances, ...

#### **14/ Les services qui devraient évoluer :**

- Les soins de santé (praticiens de tous genres, soins infirmiers, gériatrie...),
- L'éducation nationale, en déléguant un peu plus au local dans les établissements, les administrateurs des lycées, collèges et écoles, qui ont suffisamment d'études et sont aptes à gérer les problèmes en direct sans avoir à en référer systématiquement à un supérieur, tout aussi capable mais loin et déconnecté de la proximité,
- Il faudrait donner plus d'autonomie aux fonctionnaires, exemple donné dans l'enseignement, au niveau de la vie de l'établissement.

#### **15/ Complexité des démarches administratives, renonciation à des droits :**

- Quelques connaissances de participants ont renoncé à des droits du fait de la complexité des démarches, ou même n'osant pas. Le guichet unique permettrait probablement de lisser ces problèmes. Internet ne résout pas tout et est trop souvent loin de la concrétisation réelle des saisies et des offres. A se demander si ce n'est pas fait exprès !!!
- Certains n'ont pas demandé lors de période difficile, un RSA, par exemple.

#### **16/ Cette question nécessite des réponses individuelles ...**

#### **17/ Le droit à l'erreur :**

- Tous les participants connaissaient le « droit à l'erreur », mais aucun n'y a eu recours, n'ayant comme il se doit, pas fait d'erreur de bonne foi.

#### **18/ Règles absurdes ou compliquées :**

- La taxe d'habitation,
- La limitation de vitesse sans concertation et sans relation avec la dangerosité de la route et de l'espace. Efficacité de l'Etat et des collectivités territoriales ? il faut prioriser l'échelon de proximité, exemple : la limitation de vitesse à 80 km/h aurait nécessité une réflexion locale.

#### **19/ Autonomie pour les fonctionnaires de terrain :**

- Oui, il faudrait leur donner plus d'autonomie car ils connaissent les réalités de ce terrain qui est loin de nos énarques et de nos têtes pensantes, en particulier au niveau budgétaire. Là aussi, la réglementation relative à la limitation de vitesse pourrait être confiée localement aux élus et aux fonctionnaires locaux.

## **20/21 Fonctionnement et formation de l'administration :**

- Oui, c'est à revoir pour les deux,
- Un peu plus de liberté de gestion locale, moins de fonctionnaires d'autant que nombre d'emplois ne nécessitent pas le statut de fonctionnaire, statut qui lui aussi devrait évoluer,
- Suppression de l'ENA, qui à ce jour n'a plus de raison d'être. Si les fonctionnaires qui en sortent pouvaient être brillants. Il n'est pas nécessaire de sortir de cette usine à formater pour savoir gérer, nombre d'autres écoles tout aussi prestigieuses ou moins forment également de brillants cerveaux qui ne seront alors pas formater comme ils le sont actuellement, surtout au niveau de ce qui pourrait être considéré comme une « caste »,
- La république des copains n'a pas de raison d'exister (voir certaines nominations de parachutage à la lecture du JO),
- Mutualisation des personnels, des outils de travail, des locaux en supprimant nombre de micro communes et en provoquant les regroupements. A ce jour, trop de « petits chefs » veulent garder leur pré carré au détriment d'une gestion sereine et économique de leur territoire.

## **22/ Idées générales quant à certaines organisations de l'Etat et des services publics :**

- CESE qui n'a qu'un avis facultatif à donner sur des problèmes qui à priori n'intéressent plus personne quand ces avis ont été émis. Cette chambre n'est qu'une chambre de placement de copains. Ou on l'élimine ou elle sert réellement !!!!
- Rendre obligatoire la prise en compte des observations de la cour du même nom,
- Cette chambre fait un travail remarquable mais quid de ses réflexions,
- On ne se sert de ces directives et de ces constatations que pour expliquer que ce n'était pas bien mais qu'on essaiera de faire mieux ...
- Aucun élu du peuple ayant une condamnation inscrite au casier judiciaire,
- L'exemplarité doit être la règle.